# Bestuursorgaan - Organe d' administration van de KBSB – de la FRBE Versalg 26.10.2019 P.V.

Plaats/Endroit/Ort: Universiteit der Oudsten 1200 Sint-Lambrechts-Woluwe, Maria-Hemelvaartlaan 73. L'Université des Aînés à 1200 Sint-Lambrechts-Woluwe 73, Av. de l' Assomption

<u>Aanwijzig - Présents :</u> Raymond Van Melsen, Daniel Halleux (avec procuration de Eddy De Gendt), Ludo Martens (met volmacht van Ben Dardha), Ruben Decrop (met volmacht Martin Deschepper), Sergio Zamparo (met volmacht Luc Cornet)

Uitgenodigd – invité : Jean-Christophe Thiry

<u>Verontschuldigd – Excusé:</u> Günter Delhaes, Eddy De Gendt, Luc Cornet, Geert Bailleul, Martin Deschepper, Ben Dardha, José Dorr en Bernard Malfliet.

Op te merken dat Bart Van Tichelen, 1<sup>ste</sup> ondervoorzitter, op 17 oktober ontslag nam, met onmiddellijke ingang. Il convient de noter que Bart Van Tichelen, premier vice-président, a démissionné le 17 octobre avec effet immédiat.

La visite de M. Arkady Dvorkovich en Belgique a été annulée. Het bezoek van de voorzitter van de FIDE in België werd geannuleerd.

AANVANG/DEBUT: 14h

- 1. Introductie door de ondervoorzitter Introduction par le Président de séance, M. Raymond van Melsen.
- 2. Rechtsgeldigheid van de vergadering Détermination de la légalité de la réunion OK
- **3.** Goedkeuring van de dagorde, aanvaarding van de reglementair ingediende volmachten, notitie van de (bijkomende) punten « Allerlei » Approbation de l'ordre du jour, acceptation des procurations valablement introduites, notation des points (supplémentaires) « Divers ». Met toevoeging van punten 14.2 en 14.3 en aanpassing punt 15. Avec ajout des points 14.2 et 14.3 ainsi que l'adaptation du point 15
- 4. Aanduiding van een stemopnemer Désignation d'un scrutateur. Ruben Decrop
- 5. Het verslag van de vorige vergadering van 28.09.2019 is goedgekeurd en staat overeenkomstig de beschikkingen van het H.R. op de website. Ondertekening van de notulen van de vergaderingen van het bestuursorgaan door de voorzitter van de vergadering en door de bestuurders die erom verzoeken.
  5. Le rapport de la réunion précédente du 28.09.2019 est approuvé et se trouve selon les dispositions du R.O.I. au site Web. Le procès-verbal de cette réunion de l'organe d'administration sera signé par le président de la réunion ainsi que par et les administrateurs qui le souhaitent.
- 6. Stand van de rekeningen Relevé des comptes

Spaarrekening: 60.000€, Compte d'épargne ;

Universele rekening: 70.519,95€ Compte universel

Samen:130.519,95€ Ensemble

7. Welke zijn de volgende KBSB-toernooien of grote internationale toernooien en wie vertegenwoordigt de KBSB hier? "quels sont les prochains tournois de la FRBE ou les grands tournois internationaux et qui y représentera la FRBE?"

Open Leuven Herfstvakantie: Luc Cornet en Bernard Malfliet.

7.1. Internationale toernooien (verslag) Tournois internationaux (rapport) (Ludo)

7.2. Normentoernooi subsidie (CREC Punt 7.3. van vorig verslag 28.09) (Voir aussi :

Van: Robert Romanelli < robert.romanelli 53@gmail.com >

**Verzonden:** donderdag 17 oktober 2019 12:32 **Aan:** Luc Cornet < luc.cornet@gmail.com >

Onderwerp: Organisation du prochain Championnat de Belgiqur

Bonjour Luc,

Après réflexion, Charleroi n'est pas candidat à l'organisation du prochain CB 2020. ... »)

Komt erop neer dat in het budget een bepaald bedrag voor normentoernooien voorzien werd naast het normentoernooi van het BK (uiteraard goed te keuren door de AV). Op voorhand (dus voor een AV) dienen de kandidaturen ontvangen te zijn (vb. Wachtebeke, Eupen, TIPC, Brugse Meesters, ...). Er zou dan een subsidie van de KBSB kunnen volgens de volgende regel: (zie verder verslag van 28.09)

Fondamentalement, un certain montant pour les tournois à normes a été prévu dans le budget en plus du tournoi aux normes CB (à approuver bien sûr par l'AG). Les candidatures doivent avoir été reçus à l'avance, donc avant l'AG (par exemple, Wachtebeke, Eupen, TIPC, Brugse Meesters, etc.). Une subvention de la FRBE pourrait alors s'appliquer selon la règle suivante: (voir le rapport du 28.09 pour le restant).

Ter bespreking. A débattre. CA prend acte

# **8.** Rapport opérateur ELO, Immatriculation, Rating Officer & Softwares

CA FRBE-KBSB-KSB du 10-08-2019



Ce rapport était déjà joint au rapport du 10.08.2019 de la FRBE (voir en fine). Reporté vu l'absence de Daniel.

Le CA accepte la proposition de Daniel de rester au moins jusqu'au 01/01/2020. Sa décision finale dépendra du budget qui sera approuvé par l'AGE du 14/12/2019 (préférable au 07/12/2019 à cause du CB Rapid Sr à Gand).

- 9. Beslissing over de organisatie van het BK2020 (mogelijk door Brasschaat)? De organisatie heeft Luc laten weten dat hun vergadering is uitgesteld tot 18/10. Luc heeft gevraagd hem UITERLIJK 22/10 een antwoord te geven. Luc zal hier dan voor deze vergadering op terug komen. BK 2020 in Brasschaat (zie mail van 25/10/2019 van Luc Cornet): OK met eenparigheid en Luc Cornet krijgt volledige bevoegdheid om de voorwaarden en de modaliteiten te regelen.
- 9. Décision sur l'organisation du CB2020 (éventuellement par Brasschaat)? L'organisation a informé Luc que leur réunion avait été reportée au 18/10. Luc lui a demandé de lui donner une réponse au plus tard le 22/10. Luc y reviendra à cette réunion.
- **10.** Sergio : un petit sujet de discussion pour le prochain CA : **voir l'enquête que j'ai lancée** et la réaction de Wirtzfeld ci-dessous...

La réaction de Wirtzfeld est au sujet du paragraphe :

Votre attention également pour :

- l'<u>APPEL</u> à des candidats pour l'organisation de la dernière ronde de 1ère division en date du 29/03/2020 - deadline le 25/10/2019!

Début septembre j'avais donné le 30/09/2019 comme deadline, mais ensuite j'ai prolongé jusqu'au 25/10/2019, par manque de candidats! Le seul candidat qui s'est manifesté était en effet l'Echiquier Mosan, qui n'a toutefois pas séduit tout le monde l'année passée.

Voici la dernière ronde en 1ère division :

607 KSK ROCHADE 1 514 FONTAINE 1

471 WACHTEBEKE 1 618 ECHIQUIER MOSAN 1

604 KSK47-EYNATTEN 1 109 BORGERHOUT 1 627 WIRTZFELD 1 226 EUROPCHESS 1

303 KBSK 1 401 KGSRL 1

601 CRELEL 1 402 JEAN JAURES 1

L'article 29g. du RdT stipule : "La FRBÉ peut prévoir la possibilité d'organiser une

ronde à un seul endroit pour la première et/ou la deuxième division."

La date de la dernière ronde est la même pour toutes les divisions. J'imagine dès lors que les équipes qui jouent à domicile ne sont pas friandes de se déplacer vers un autre endroit commun

Qu'en pensez-vous?

Pas de ronde commune cette saison-ci?

Attendons-nous les candidatures jusqu'à prochain CA et décidons à ce moment-là?

Bien à vous.

Sergio

Met éénparigheid beslist de RvB om dit seizoen geen gemeenschappelijke 11<sup>e</sup> ronde in eerste afdeling te organiseren.

- 11. Laatste voorbereiding A.V. 16. Dernière préparation A.G.
- 11.1 Raymond: Je note aussi que l'article 16 de nos statuts précise notamment « Art. 16 Les convocations (...) contiennent au minimum l'endroit et la date, l'ordre du jour provisoire arrêté par le conseil d'administration »

Sauf erreur de ma part, notre conseil n'a pas statué sur cet ordre du jour. Si je suis dans l'erreur, peux-tu me rappeler le P.V. dans lequel c'est indiqué ?

Si mon erreur est confirmée, je demande que le conseil – lors de sa réunion du 26 octobre – redéfinisse son accord. (cf. point 15)

**11.2. Raymond :** Depuis la dernière modification des statuts de la FRBE-KBSB, toutes les fédérations sont autonomes et nous n'avons donc pas à décider qui est membre ou pas des fédérations linguistiques ou régionales. A la FEFB, ce sont les clubs qui sont membres, mais il y a des ligues qui encadrent certaines activités provinciales. Je suppose que c'est par erreur que la ligue de Bruxelles-Capitale n'est pas mentionnée. Il convient de la rajouter. Y compris à la VSF je suppose.

Pour rappel, la FEBC-BHSF ne demande absolument pas de supplanter ce qui existe. Elle est une opportunité pour les clubs qui le désirent et grâce à son bilinguisme de donner les mêmes droits à tous les membres de ces clubs. Ce qui n'est pas le cas actuellement et qui est le fondement même de la création de cette fédération régionale bilingue qui répond à la spécificité bruxelloise.

Notre collègue Daniel Halleux est d'accord de prévoir cette 4° fédération et d'y insérer l'entièreté des membres des clubs qui désireront s'y inscrire. Ce que Daniel refuse par souci technique, c'est le choix individuel des joueurs. (cf. point 15)

11.3. Graag een punt ter stemming op de RvB van 26/10. Er hoeft voor mij niet

gediscussieerd worden over dit punt, een stemming lijkt me voldoende. Ruben

#### "Elektronisch stemmen

Gaat u akkoord dat de KBSB het bedrag van 5 Euro op zich neemt voor de aanwezige stemgerechtigden die geen smartphone/tablet ter beschikking hebben? "

#### Vote électronique

Acceptez-vous que la FRBE prélève un montant de 5 euros pour les personnes présentes qui ont le droit de voter et ne disposent pas d'un smartphone / d'une tablette? "

Le CA décide que Ruben Decrop répondra aux questions relatives au vote électronique, notamment quant au fait que le secret du vote soit assuré. Il informera tout le monde des modalités du vote électronique. Le CA décide aussi, à l'unanimité, que ceux qui votent ne devront rien payer. Tous les frais seront à charge de la FRBE (ces décision concernent tous les points 11.3 à 11.7).

#### 11.4.VOTE à L'A.G

Je pense que cela devrait être le point le plus importante lors de la réunion du 26 octobre, **ceci peut être repris dans la dernière convocation qui partira le 01.11.2019.** 

Que nous préparions vraiment bien l'A.G.

Nous devons soutenir le travail des membres de notre conseil lors de la réunion. Puisque j'ai entendu certaines réactions sur le vote électronique, je suggère que si les gens ne le souhaitent pas, nous devrions leur donner l'occasion à voter par papier. Nous devrions écrire cela dans l'invitation à l'Assemblée générale. Certains ne font pas confiance au vote électronique. Je suis également en faveur du vote électronique, il n'a que des avantages, mais c'est

Beaucoup de seniors viennent à l'A.G., qui ne veulent certainement pas dire qu'ils ne peuvent pas le gérer et voter de manière erronée et qu'ils pourraient ensuite voir comment ils ont voté. Ce ne sera certainement pas beaucoup de ceux qui voteront sur papier.

De plus, j'ai entendu des plaintes concernant la raison pour laquelle cette réunion n'était pas centrale mais à Anvers. L'année prochaine, nous pourrions organiser cet événement à Arlon.

Puisque je ne suis pas un expert en termes de statuts et d'ordre intérieur, je suis renvoyé au point 4 des statuts. Parce que ce serait important! Peut-être devrionsnous mettre cela à l'ordre du jour lors d'une réunion ultérieure.

Ich glaube es soll der wichtigste Punkt auf der Versammlung sein.

Das wir die GV richtig gut vorbereiten.

Wir müssen auf der Versammlung hinter der Arbeit unserer Vorstandsmitglieder stehen.

Da ich schon einige Reaktionen in Punkte Elektronischenabstimmung gehört haben schlage ich vor wenn Leute dies nicht möchten "sollten wir ihnen die Möglichkeit geben

Per Papierform abzustimmen. Dies sollten wir in der Einladung zur GV schreiben Denn einige haben kein Vertrauen in einer Elektronischenabstimmung. Ich bin ja auch für die Elektronischenabstimmung, es hat nur Vorteile, doch es sind Sehr viele "Senioren" die zur Versammlung kommen, die sicher nicht sagen möchten das sie damit nicht umgehen können und falsch abstimmen würden und dass man nachher sehen könnte wie sie abgestimmt haben. Es werden sicher nicht viele sein die eine Abstimmung mit Papierform sind.

Ferner habe ich auch schon Reklamationen gehört warum diese Versammlung nicht Zentralabgehalten wird sondern in Antwerpen. Dann könnten wir ja nächstes Jahr diese In Arlon abhalten.

Da ich ja kein Experte in Punkto Statuten und Innerordnung bin hat man mich auf diesen Punkt hingewiesen. Denn dies wäre wichtig! Vielleicht sollten wir mal in einer späteren Sitzung dies auf der Tagesordnung setzen. (Gunter)

lk vind dat dit belangrijkste zijn tijdens het moet de vergadering. Dat de GM echt goed voorbereiden. we We moeten achter het werk van onze bestuursleden staan tijdens de bijeenkomst. Aangezien ik enkele reacties heb gehoord in punten elektronisch stemmen, stel ik voor dat mensen dit niet willen, moeten we hen de kans geven Nader overeen te komen op papier. , We moeten dit in de uitnodiging aan de Algemene Vergadering schrijven, sommigen vertrouwen niet op elektronisch stemmen. Ik ben ook voorstander van elektronisch stemmen, het heeft alleen dat maar Veel 'senioren' komen naar de gemeente, die zeker niet willen zeggen dat ze er niet tegen kunnen en verkeerd stemmen en dat ze achteraf konden zien hoe ze stemden. Het zullen zeker niet zijn die papier veel ОD Verder heb ik klachten gehoord waarom deze bijeenkomst niet centraal staat, maar in Antwerpen. Dan kunnen we dit volgend iaar in Aarlen

Aangezien ik geen expert ben op het gebied van statuten en interne orde, wordt hiernaar verwezen. Omdat dit belangrijk zou zijn! Misschien moeten we dit op een later tijdstip op de agenda zetten.

**11.5**. Jean-Chiristophe Thiry, porte-parole de CREL, fait savoir le 12.10: "Tu peux noter officiellement que le CRELEL est contre le vote électronique. (ou au moins, on souhaite qu'il y ait une période transitoire où les deux systèmes de vote sont possibles)."

Ce qui donne la réaction du Président: Si nous ne le permettons pas, il y aura certainement une vague de protestation.

Nous devons nous préparer à pouvoir aussi voter sur papier!

Nous devrions également en informer les clubs.

Nous ne voulons pas avoir des problèmes et même prendre le risque que l'AG doive être annulée ?

Parce que cela ne fait pas partie de nos règles internes.

**Amicalement** 

Günter

### Guten Tag,

Ich habe dies auch bereits gefordert dass wir den Vereinen die möglichkeit geben auch in Papierform zu wählen.

Wenn wir dies nicht zulassen dann wird sicher eine Protestwelle.

Wir müssen uns vorbereiten das auch in Papierform gewählt werden kann! Dies sollten wir auch den Vereinen mitteilen

Wir wollen doch nicht noch mehr Probleme bekommen und sogar das Risiko eingehen dass die GV abgesagt werden muss? Denn dies steht nicht in unsere Innerhausordnung das Elektronisch gewählt wird.

Mit freundlichen Grüssen

Gûnter

#### **11.6.** Ruben.

Ce n'est pas acceptable qu'un droit de vote devienne payant.

Lors de la prochaine AG du 09/11/2019, si un quelconque montant doit être payé par n'importe qui, ou si une personne qui a le droit de vote ne peut exercer ce droit, je demanderai la suspension <u>immédiate</u> de l'AG pour non respect du droit de vote.

Personne ne peut lier un droit de vote à une participation financière.

C'est illégal.

Si le CA pense autrement, il devra se justifier en trouvant dans la loi belge un article qui indique que le droit de vote peut-être payant.

Si tu trouves normal qu'un personne doive payer quelque chose pour un droit de vote. c'est ton idée.

Si tu trouve normal que c'est à la FRBE de payer, c'est ton idée.

Si tu trouves normal que pour voter, un votant doit avoir un Smartphone, c'est ton idée.

Il y a des lois en Belgique. Au plaisir de te voir ce 9 novembre. Etienne

#### **11.7.** Bonjour,

Ci-joint, vous trouverez un courrier officiel de la FEFB quant à la prochaine AG FRBE et qui concerne plus précisément le vote électronique

Bien à vous

Christian Henrotte - Président FEFB

## ====== (voir la lettre entière ci-après)



Fédération Échiquéenne Francophone de Belgique Association sans but lucratif Siège social : 171 rue de Forchies, 6140 Fontaine l'Evêque TVA : BE 0419 166 296

Monsieur le Président de la FRBE,

Messieurs les membres du Conseil d'Administration,

Le 17 octobre 2019

A l'attention du Président et du Conseil d'Administration de la FRBE

Ce courrier a pour but de soulever quelques points relatifs au vote électronique.

Il est exact que nous sommes heureux de voir la FRBE évoluer vers la modernité.

Au sujet du problème relatif à l'enregistrement des droits de vote l'an dernier, il ne faut pas oublier que la première cause est que le Conseil d'Administration précédant l'AG n'était pas terminé alors que les représentants des cercles se présentaient pour l'enregistrement.

Voici quelques objections et remarques que nous vous soumettons :

- 1) Dans le cadre des votes électroniques tels que pratiqués lors des élections, aucun électeur ne doit amener son matériel (ni même un crayon dans le cadre des votes papier) ou même devoir payer pour louer un appareil de vote. Un vote électronique pourrait être envisageable si la FRBE fournit ce matériel de vote
- 2) Un vote électronique, notamment dans le cadre ou des personnes sont concernées, doit garantir l'anonymat des votes. Quelles garanties la FRBE peut-elle nous fournir quant à cet anonymat à partir du moment où le logiciel d'enregistrement a été développé par un membre du Conseil d'Administration? Ce logiciel dispose-t-il des certifications pour le respect de l'anonymat de ces votes ou des personnes sont en cause ainsi que pour le décompte des votes?
- 3) De même pour les votes où cet anonymat n'est pas requis, quelles certifications avons-nous quant à l'exactitude du décompte que le logiciel va émettre ? A défaut de telles certifications, quels moyens de vérifications du décompte des votes avons-nous ?

Nous espérons vous voir tenir compte de tout ceci pour cette prochaine AG FRBE.

D'avance, merci

Par délégation

Christian Henrotte - Président FEFB

**12.** Env. Internat. Internat. Uitz. Voir email du 14.10, 13.07h de Ludo (voir lettre recommandée de Monsieur L.W., ainsi que m'email de Monsieur L.W. du

16.10.2019)

Reporté à la première réunion après l'A.G. (décision du Président) Uitgesteld naar de eerste vergadering na de A.V. (beslissing voorzitter)

13. libre/vrij

#### 14. Allerlei – Divers:

**14.1 Commissie voor Geschillen** (zaak internationaal arbiter t. RvB): na overleg met Jan Gooris en onderhavige secretaris besliste de Secretaris-generaal zijn akkoord te betuigen om uit te stellen zodat voldoende commissieleden kunnen aanwezig zijn.

De zaak wordt behandeld op 26 oktober in TSM.

OK met eenparigheid.

**Commission des Litiges** affaire A. c. C.A.: après consultation avec Jan Gooris et le secrétaire soussigné, le Secrétaire général a décidé de donner son accord de reporter afin que suffisamment de membres de la commission soient présents. L'affaire est traité le 26.10 à TSM.

14.2 BK Rapid Sr 07/12/2019 door KGSRL (zie mail van 25/10/2019 van Marc VanSon): OK éénparigheid.

14.3 Vote sur le calendrier ICN 2020-2021

L'article 29b. du RdT stipule : "Sur proposition du Responsable des Tournois Nationaux, au moins une saison à l'avance, <u>le conseil d'administration fixe les dates</u> de chaque ronde, les dates de réserve et la date des éventuels matchs de barrage. Par la suite, il détermine également la date de clôture des inscriptions. Les rondes ont lieu en principe entre le 1er septembre et le 30 avril."

Artikel 29b. van het WR schrijt voor: "De RvB bepaalt op voorstel van de Verantwoordelijke Nationale Toernooien minstens één seizoen op voorhand de data van elke ronde, de reservedata en de datum voor eventuele testwedstrijden. Later bepaalt zij eveneens de datum van afsluiting van de inschrijvingen. De ronden grijpen plaats tussen 1 september en 30 april."

Op grond van de resultaten van de enquête, waarvan ik een samenvatting geef in mijn verslag (<a href="https://www.frbe-kbsb.be/index.php/2-non-categorise/460-communication-de-daniel-halleux-ag-frbe-kbsb-du-9-nov-2019">https://www.frbe-kbsb.be/index.php/2-non-categorise/460-communication-de-daniel-halleux-ag-frbe-kbsb-du-9-nov-2019</a>), kom ik tot 4 voorstellen voor de kalender van de volgende NIC. Indien u voorstander bent van een gezamenlijke laatste ronde in 1ste afdeling, dan moet u voor het voorstel 2 of 4 kiezen.

De l'enquête, dont je résume les résultats dans mon rapport (https://www.frbe-

kbsb.be/index.php/2-non-categorise/460-communication-de-daniel-halleux-ag-frbe-kbsb-du-9-nov-2019), je déduis 4 propositions pour le calendrier des prochains ICN. Si vous êtes pour une dernière ronde commune en 1ère division, alors vous devez opter pour la proposition 2 ou 4.

Datum	Voorstel 1	Voorstel 2	Voorstel 3	Voorstel 4	Opmerking
Date	Proposition 1	Proposition 2	Proposition 3	Proposition 4	Remarque
20/09/2020					Autoloze zondag / Dimanche sans voiture
27/09/2020	Ronde 1	Ronde 1	Ronde 1	Ronde 1	
04/10/2020					European Chess Club Cup in Austria
11/10/2020					(05/10/2020 > 13/10/2020)
18/10/2020	Ronde 2	Ronde 2	Reserve 1	Reserve 1	
25/10/2020	Reserve 1	Reserve 1	Ronde 2	Ronde 2	
01/11/2020					Congés d'Automne / Herfstvakantie
08/11/2020					
15/11/2020	Ronde 3	Ronde 3	Ronde 3	Ronde 3	
22/11/2020	Reserve 2	Reserve 2	Reserve 2	Reserve 2	
29/11/2020	Ronde 4	Ronde 4	Ronde 4	Ronde 4	
06/12/2020	Reserve 3	Reserve 3	Reserve 3	Reserve 3	Sinterklaas / Saint-Nicolas
13/12/2020	Ronde 5	Ronde 5	Ronde 5	Ronde 5	
20/12/2020					Vacances de Noël / Kerstvakantie
27/12/2020					
03/01/2021					
10/01/2021	Ronde 6	Ronde 6	Ronde 6	Ronde 6	
17/01/2021	Reserve 4	Reserve 4	Reserve 4	Reserve 4	
24/01/2021	Ronde 7	Ronde 7	Ronde 7	Ronde 7	
31/01/2021	Reserve 5	Reserve 5	Reserve 5	Reserve 5	
07/02/2021	Ronde 8	Ronde 8	Ronde 8	Ronde 8	
14/02/2021					Vacances de Carnaval / Krokusvakantie
21/02/2021					
28/02/2021	Ronde 9	Ronde 9	Ronde 9	Ronde 9	
07/03/2021	Reserve 6	Reserve 6	Reserve 6	Reserve 6	
14/03/2021	Ronde 10	Ronde 10	Ronde 10	Ronde 10	
21/03/2021	Reserve 7	Ronde 11 /1	Reserve 7	Ronde 11 /1	
28/03/2021	Ronde 11	Ronde 11/2-5	Ronde 11	Ronde 11/2-5	
04/04/2021					Vacances de pâques / Paasvakantie
11/04/2021					
18/04/2021					
25/04/2021	Test	Test	Test	Test	Testmatchen / Matchs de barrage

Stemming: 3 voor voorstel 2, 2 voor voorstel 4, 2 onthoudingen en 1 tegen alle voorstellen (tegen 2 rondes in januari).

15. Data en plaats van de volgende RvB + AV Dates et endroit des prochaines CA + AG

**AV 09/11/2019** 12h bestuurders; 13h30 laatste aanmelding; 14u begin **AG 09/11/2019** 12h administrateurs; 13h30 dernière présentation; 14h début Plaats/Endroit/Ort: Pavillon des Conférences, clos Chapelle-aux-Champs, 19 – 1200 Bruxelles. (Veldkapelgaarde, c'est le local D. Juste en face de l'entrée, zie foto hieronder..

Le stationnement est gratuit. La station de métro la plus proche est « Vandervelde », ligne 1.

Le local est réservé de 12h00 à 20h00. Il y aura des boissons et du café.

Ordre du jour AG 9/11/2019 approuvé par le CA :

- 1. OK
- 2. a. OK
  - b. OK
  - c. OK
  - d. OK
- 3. OK
- 4. OK
- 5. 1. OK pour augmentation plafond, mais reporter la modification statuts à l'AGE 14/12/2019 (préférable au 07/12/2019 à cause du CB Rapid Sr à Gand).
  - 2. OK
- 6. OK
- 7. a. OK
  - b. OK
  - c. OK
  - d1. OK
  - d2. OK
  - e. OK
  - f. Budget reporté à l'AGE 14/12/2019 (préférable au 07/12/2019 à cause du CB Rapid Sr à Gand).
  - g. Proposition de Waregem de diminuer la cotisation : reportée à l'AGE 14/12/2019 (préférable au 07/12/2019 à cause du CB Rapid Sr à Gand).
- 8. OK (à compléter avec les candidats) <u>Ajouter que</u> Ludo Martens n'est pas candidat à sa réélection en tant qu'administrateur (trésorier) et qu'un appel à candidats est fait pour le remplacer.
- 9. 1. OK
  - 2. OK
  - 3. OK
  - 4. OK
  - 5. (point à ajouter) Le CA de la FRBE informe l'AG qu'une nouvelle fédération a été fondée à Bruxelles, notamment la FEBC-BHSF ASBL, et que l'éventuelle approbation de cette fédération au sein de la FRBE, ainsi que les modalités liées à cette approbation s'il y échet, seront discutées et votées lors de la prochaine AG, en principe l'AGE du 14/12/2019.

### 16. Rondvraag 16. Tour de table

Einde /Fin 16h55

Rédacteur : Sergio Zamparo

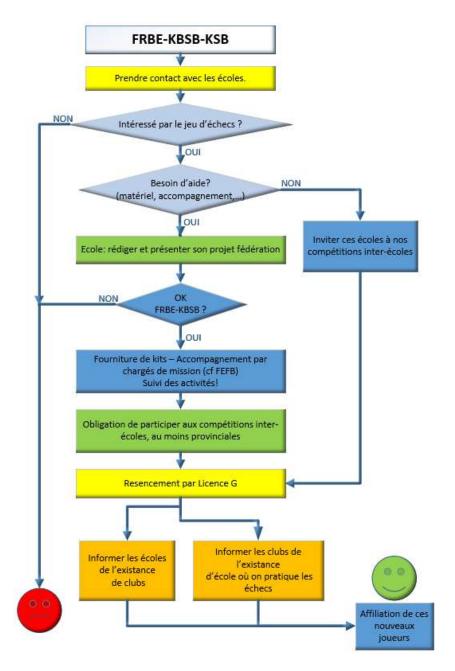
# Rapport opérateur ELO, Immatriculation, Rating Officer & Softwares CA FRBE-KBSB-KSB du 10-08-2019

Notre président nous demandant à ce que nous réfléchissions à ce que l'on pourrait mettre sur pied pour faire progresser les Echecs ? Pour rappel, ci-dessous, vous trouverez des extraits de mes rapports précédents où j'évoquais déjà cette nécessité. 18/11/2017

Le nombre de licences G est en constante augmentation. C'est bien de les recenser mais la FRBE-KBSB n'a-t-elle pas de projet sérieux à leur égard ? Qu'en est-il des idées lancées à un moment donné pour leur assurer un soutien, formation, fourniture de matériel, ...au niveau des écoles, comme la FEFB le fait actuellement...

Lors de l'AG de l'année dernière j'avais écrit : « De son côté, la FIDE, ainsi que l'ECU s'investissent dans les « échecs à l'école ». Alors n'est-t-il pas temps de leur emboiter le pas ? » Qu'a-t-on fait làdessus ?

27/01/2018



#### 17/02/2018

1474 joueurs ont une licence G en ce moment .... C'est bien de les recenser mais la FRBE-KBSB n'a-t-elle pas de projet sérieux à leur égard ? Je me répète semble-t-il... (j'avais déjà évoqué cela dans mon rapport de la dernière AG) avec comme réaction... rien, que dalle, silence radio ... Et maintenant, je vous soumets une nouvelle idée...

Une partie des joueurs Licences G fini par « migrer » (terme d'actualité) vers un club en s'affiliant à la fédération, ce qui explique les + de 5000 membres pour le moment. Le pourcentage de ces migrants est faible mais on pourrait faire en sorte qu'il soit plus important ! Comment ? En leur proposant une cotisation « soldée » pour les – de 20 ans possédant une licence G. Les 14€ de la FRBE-KBSB seraient revus sérieusement à la baisse, par exemple de 14€ à 5€, la cotisation FEFB au lieu de 18€ serait de 8€, le surplus demandé par les clubs restant inchangé. Exemple : au club d'Amay un jeune paye 50€ (14€ FRBE + 18€ FEFB + 18€ pour le club). La cotisation soldée serait de 5+8+18=31€ au lieu de 50€. Le supplément demandé par le club lui aussi pouvant être adapté, c'est le club qui en

déciderait. Pour la VSF, c'est à eux de voir ce qu'ils peuvent proposer. A la SVDB, ils seraient prêt à emboiter le pas.

Cette promotion, s'appliquerait au joueur possédant une première licence G qui s'affilie et serait valable jusqu'au 31/08 suivant, date de fin d'exercice. A la FEFB, par exemple, le nouvel affilié bénéficierait du PionF papier s'il le souhaite, serait couvert par l'assurance RC et s'il s'inscrit à l'un des tournois inter-écoles, JEF, ou toutes autres compétitions FEFB ou nationales, bénéficierait là aussi d'un tarif préférentiel durant sa première année en tant que membre affilé.

Euhhh, .... Merci de ne pas jeter cette idée sur la voie publique ni directement à la poubelle ! 10/08/2019